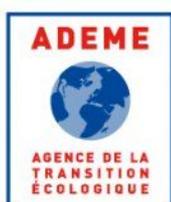


Synthèse de l'étude de préfiguration d'une démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale



**sur le territoire du
PETR du Briançonnais, des Écrins,
du Guillemois et du Queyras**

Soutenu
par





Ingénierie territoriale au service des collectivités

Secrétariat :

accueil@paysgrandbrianconnais.fr

07.70.21.63.70



Site internet <https://paysgrandbrianconnais.fr>



Facebook <https://www.facebook.com/PETRpgb>



LinkedIn
<https://www.linkedin.com/company/petr-du-brianconnais-des-ecrins-du-guillestrois-et-du-queyras>



TERRITOIRE DE MONTAGNE · TERRITOIRE D'ÉNERGIE · TERRITOIRE DE PROJETS

www.paysgrandbrianconnais.fr

SOMMAIRE

❑	Le contexte.....	P.5
❑	L'Écologie Industrielle et Territoriale.....	P.6
❑	La réalisation de l'étude.....	P.8
❑	Les enjeux du territoire.....	P.10
❑	Les contrats, programmes et politiques	P.12
❑	Les temps fort de la démarche.....	P.13
❑	L'analyse du tissu économique.....	P.16
❑	Les acteurs.....	P.18
❑	L'AFOM.....	P.21
❑	Les modèles d'animation	P.22
❑	Les modèles de gouvernance et les modèles économiques	P.23
❑	Le plan d'action.....	P.28
❑	Le calendrier.....	P.30
❑	Le budget prévisionnel.....	P.31
❑	La conclusion.....	P.33

LE TERRITOIRE



• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

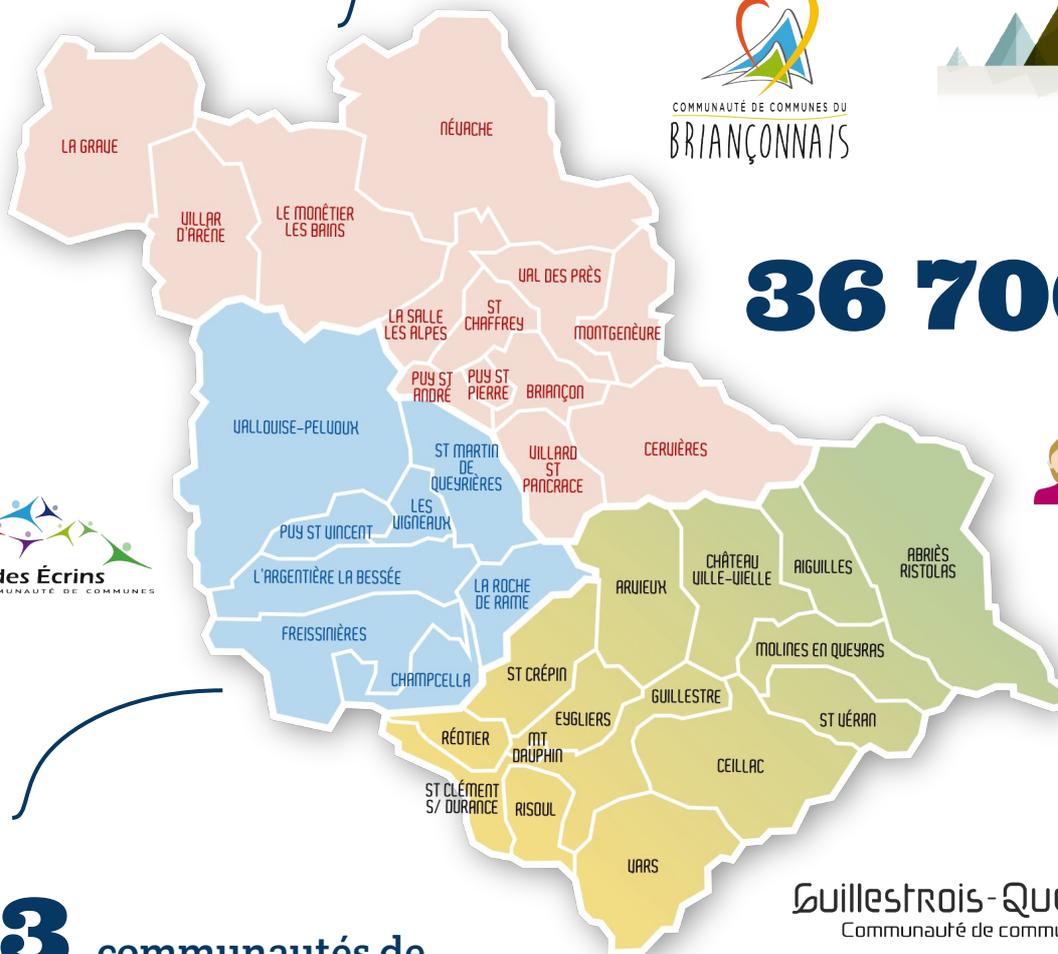
1 territoire rural de montagne
et de haute-montagne



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
BRIANÇONNAIS



36 706 habitants



3 communautés de
communes
&
36 communes

Guillestrois-Queyras
Communauté de communes

2 parcs



Le contexte

La genèse du projet

Suite au contrat de transition écologique et solidaire (CTES) dont l'un des axes est l'économie circulaire, il a été mis en avant un besoin de travailler sur l'Écologie Industrielle et Territoriale, l'un des 7 piliers de l'économie circulaire. De ce fait, les élus au sein du PETR, ont souhaité réaliser une étude de préfiguration afin de voir ce qui était faisable sur notre territoire rural, de montagne, comprenant très peu d'industries dans son tissu économique.



L'objectif

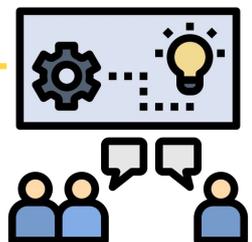
En répondant à l'appel à projet de l'ADEME et de la Région Sud, qui a permis au PETR de mettre en place cette étude, il a été conjointement validé que l'objectif de cette étude est de savoir si il est pertinent, bénéfique et utile pour le territoire et ses acteurs de lancer une démarche d'écologie industrielle et territoriale à l'échelle du PETR.

Les moyens humains

- 2 Stagiaires sur 5 mois chacune Andréa INOSTROZA & Louise MABILAIS (avril - octobre 2022)
- 1 Consultant du cabinet Inddigo
- Encadrement de la directrice
- Suivi administratif, logistique et communication de la secrétaire assistante

Financé à 80% par l'appel à projet de l'ADEME et la Région PACA.

« L'Écologie Industrielle et Territoriale pour la transition écologique des territoires »



L'Écologie Industrielle et Territoriale

QU'EST CE QUE C'EST ?



L'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) est un des sept piliers de l'économie circulaire. Ce pilier s'appuie sur des synergies inter-entreprises de biens et de services.

Une démarche d'EIT cherche à créer du lien entre les différents acteurs du territoire pour qu'ils puissent réutiliser, partager et mutualiser leurs ressources : matières premières, déchets, espaces de stockage, équipements, des expertises, personnel, logistique ou autres. Les acteurs peuvent aussi faire d'autres synergies en bouclant leurs flux : les déchets des uns pourraient devenir des ressources pour les autres.

QUELS SONT LES IMPACTS ?



L'objectif est d'avoir un impact positif sur l'environnement en réduisant les besoins en ressources et les déchets. L'objectif est également de renforcer le tissu économique du territoire, en faisant des économies grâce aux synergies et en renforçant le réseau entre les acteurs du territoire.

EN BREF

L'EIT c'est la création d'un écosystème industriel pour allier transition économique et écologique.

Visuel de sensibilisation



L'Écologie Industrielle et Territoriale

Écologie Industrielle et territoriale (EIT)

REGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillemois et du Queyras

Écologie Industrielle et Territoriale (EIT)

Dénommée aussi **symbiose industrielle**, elle constitue un mode d'organisation inter-entreprises par des échanges de flux ou une mutualisation de besoins. La symbiose renvoie à l'**échange de flux** (matière, énergie, information) entre au moins deux entreprises pour leur **bénéfice mutuel**.

Qu'est-ce qu'une symbiose?

FLUX DE MATIÈRE PREMIÈRES
Optimisation des flux
Approvisionnement durable
Coopération inter entreprise

MATÉRIAUX
Écoresponsabilité et
Ecoconception: Sobriété de consommation

ÉNERGIES
Mutualisation de l'approvisionnement,
Ressources renouvelables

SYMBIOSE
S'ASSOCIER DE MANIÈRE DURABLE ET RÉCIPROQUEMENT PROFITABLE
Déchets = Ressources

DÉCHETS
Minimiser, trier, recycler, valoriser, réutiliser

INFRASTRUCTURES ET SERVICES
Partage/mutualisation d'infrastructures, de services ou d'équipements

TERRITOIRE DE MONTAGNE - TERRITOIRE D'ÉNERGIE - TERRITOIRE DE PROJETS

www.paysgrandbrianconnais.fr

Contact :
accueil@paysgrandbrianconnais.fr
07 88 73 45 53

La réalisation de l'étude

La mise en place

L'étude de préfiguration permet la réalisation d'un diagnostic territorial approfondi et de déterminer l'approche la plus adaptée aux spécificités du territoire. Il comprendra l'analyse du tissu économique et des acteurs afin d'identifier les principaux secteurs d'activités et acteurs susceptibles de générer des flux et les premières structures motrices à impliquer dans la démarche, ainsi que l'identification de premières opportunités d'échanges, de synergies, de mutualisation d'équipements et de services entre acteurs du territoire. Pour cela l'étude devra présenter des potentiels modèles de gouvernance, modèles économiques, budget prévisionnels et plan d'action.

Étapes de la démarche

TRAVAIL DOCUMENTAIRE

1

Collecte de données permettant de comprendre le territoire, son fonctionnement, ses enjeux, son tissu économique et ses acteurs potentiellement parties prenantes.

SENSIBILISATION ET ENTRETIENS

2

Entretiens avec des acteurs du territoire. L'objectif est de comprendre leurs enjeux et leurs potentielles places dans la démarche. Mais aussi de les sensibiliser à l'EIT pour faciliter le lancement de la démarche.

ANALYSE DES RÉSULTATS

3

A partir du diagnostic du territoire et des entretiens, une analyse des résultats a été faite à travers la méthode AFOM (Atouts, faiblesses, opportunités et menaces) qui permet d'évaluer et orienter la faisabilité de la démarche d'EIT.

CRÉATION DES MODÈLES

4

A partir de l'analyse de résultat, un schéma de gouvernance, un modèle économique, un budget prévisionnel ainsi qu'un plan d'action sont proposés.

RÉVISION

5

Les modèles sont ensuite présentés à différents acteurs pour qu'ils puissent donner leur avis pour adapter au mieux la démarche au territoire.

Visuel de sensibilisation
page suivante

La réalisation de l'étude



Écologie Industrielle et
Territoriale (EIT)

RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR



PRÉFIGURATION D'UNE DÉMARCHE D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras

OBJECTIF

Collecter des données, analyser le territoire, proposer un modèle de gouvernance, un modèle économique et un plan d'action pour une potentielle mise en place d'une démarche d'EIT sur le territoire

Identifier le potentiel et construire le modèle de la démarche adapté au territoire

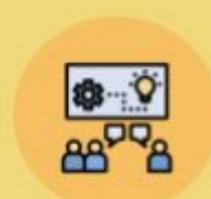
ÉTAPES DE L'ÉTUDE DE PRÉFIGURATION



**ATELIER EIT
COLLECTE IDÉES ET
BESOINS**



**IDENTIFICATIONS DES
ACTEURS CLÉS**



**COLLECTE DE DONNÉES
ET ENTRETIENS**



**ÉLABORATION D'UN
SCHÉMA DE
GOUVERNANCE ET D'UN
MODÈLE ÉCONOMIQUE**



**ATELIER
D'IDENTIFICATION
DE POTENTIELS DE
SYNERGIES**



**ELABORATION
PROGRAMME D'ACTION
ET BUDGET
PRÉVISIONNEL**



TERRITOIRE DE MONTAGNE - TERRITOIRE D'ÉNERGIE - TERRITOIRE DE PROJETS

www.paysgrandbriançonnais.fr

Contact :
accueil@paysgrandbriançonnais.fr
07 88 73 45 53

Les enjeux du territoire

Lien avec le projet de territoire

ORIENTATION
STRATÉGIQUE

1

Préserver et utiliser nos ressources naturelles dans un objectif de développement durable

Axe 2 : Accompagner le développement économique

Notamment sur le volet décarboné

Axe 3 : Développer le tourisme durable sur le territoire

Notamment la diversification touristique

Enjeux travaillés

ENJEU DE PRÉSERVATION DES RESSOURCES

ENJEU D'ATTRACTIVITÉ RÉSIDEN-
TIELLE

ENJEU DE SAISONNALITÉ

ENJEU D'ACCESSIBILITÉ

ALLIER TRANSITION ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE

ENJEU D'INDÉPENDANCE



Les enjeux du territoire

Le territoire est-il adapté pour faire de l'EIT ?

FORCES

- Patrimoine naturel et culturel très important
- Ressources renouvelables très importantes
- Déjà des initiatives en place en terme de prévention de déchets et de mobilité

OPPORTUNITÉS

- Besoin de soutien à certaines filières (réemploi, réparation, bois, consigne de verre...)
- Besoin de réduction des volumes de déchets
- Besoin en mutualisation de transport
- Besoin en mutualisation d'espace

FAIBLESSES

- Économie vulnérable car dépendante de son environnement sensible
- Coût économique et écologique très important de la gestion des déchets
- Dépendance au véhicule individuel avec l'enclavement et l'étendue du territoire
- Coût du foncier
- Manque de résilience alimentaire

MENACES

- Manque d'exutoires et de filières de valorisation sur le territoire
- Risques de conflits d'usage lié aux ressources naturelles
- Manque de mobilisation des acteurs s'ils doivent se déplacer sur le territoire ou si la période n'est pas propice

Oui, mais...

L'EIT pourrait être une réponse à de nombreux enjeux du territoire, comme la réduction des déchets, le foncier, et la logistique.

Cependant, il faudra que l'animation soit réfléchi de manière géographique et en fonction des saisons, pour que les acteurs puissent se mobiliser.

Les contrats, programmes et politiques auxquelles l'EIT correspond

LE PROJET DE TERRITOIRE DU PETR

Le PETR porte un projet de territoire 2021-2026 dont les orientations et les axes intègrent la notion d'économie circulaire. La démarche EIT s'inscrit par nature dans les orientations stratégiques 1 et 2 : « **Un territoire qui se développe en préservant ses richesses** », et « **Un territoire qui produit ses ressources et maîtrise ses consommations** ». La démarche EIT pourrait donc être partie intégrante de ce projet de territoire.

Le programme LEADER, en plein renouvellement de sa stratégie a présenté ses axes provisoires, et celui : « **Fédérer les initiatives fondées sur les coopérations et l'objectif de sobriété** » fait que le programme LEADER pourrait être un outil d'accompagnement financier des entreprises dans leur démarche de synergies si il y en a un besoin. Ce programme pourra éventuellement financer de l'animation également.

PROGRAMME LEADER

CRTE

Le CRTE dans son axe « transition écologique », a inscrit un aspect gestion des déchets-économie circulaire, dans lequel cette démarche pourrait entrer.

Contrat proposé par l'ADEME, qui permet d'accompagner sur 4 ans les territoires dans la mise en œuvre de leurs actions climat-air-énergie et économie circulaire. Lors d'un premier état des lieux, les collectivités doivent se fixer des objectifs chiffrés pour les 4 ans. Le PETR démarre un COT en novembre 2022. L'EIT entre aussi dans les objectifs du COT.

LE COT

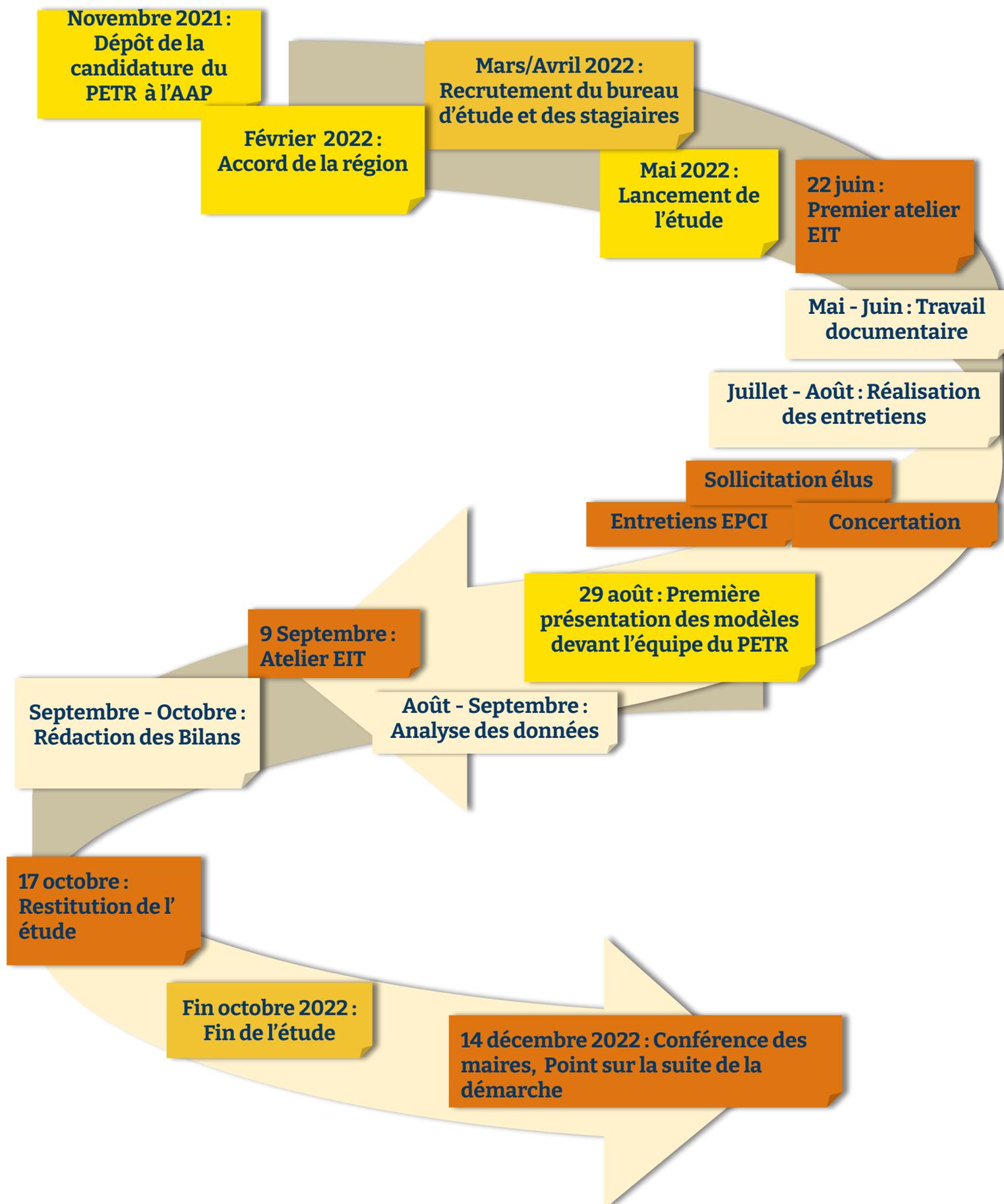
LE SRADDET

Le SRADDET est un plan d'orientation stratégique global de la région. La région PACA propose un chapitre dédié à la stratégie "en faveur de l'économie circulaire et son plan d'action" avec un axe porté sur "coopérer et créer des synergies pour optimiser l'utilisation de ressources". L'EIT fait donc partie des orientations stratégiques de la région.

En conclusion

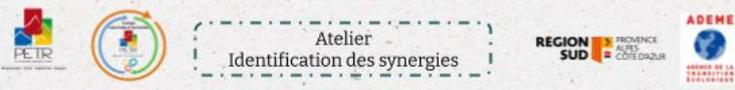
Le projet de mettre en place une démarche d'EIT entre à la fois dans les stratégies territoriales locales et régionales ce qui la rend légitime sur le territoire.

Les temps forts de la démarche



Les temps forts de la démarche

Atelier Ecologie Industrielle et Territoriale: Partage de Besoins et Ressources

 Atelier
Identification des synergies

ATELIER
**Partage de besoins
et ressources**
sur le territoire du PETR

**VENDREDI 9
SEPTEMBRE
(09h00 à 11h30)**

SALLE DU FOYER
CULTUREL À
L'ARGENTIÈRE

**Synergies inter-entreprises : de véritables
opportunités !**

Le **PETR** du Briançonnais, des Ecrins, du Guillemois et du Queyras vous donne rendez-vous le **vendredi 9 septembre de 09h00 à 11h30** pour un **atelier économie circulaire** visant à mettre en place des **synergies** entre les entreprises, organisations, associations ou autres structures du territoire.

Le but de cet atelier sera d'identifier collectivement les **pistes d'échange et de valorisation** (matières premières, déchets, énergie, eau...), les **mutualisations possibles** (équipements, services, achats, RH...) et les **actions concrètes** qu'il serait possible de **mettre en place** !

Véritable levier de performance, les synergies éco-industrielles permettront ainsi d'**optimiser vos coûts de fonctionnement** et de réduire notre **impact sur l'environnement**.



Inscrivez-vous à notre atelier du 9 septembre !

Scannez pour vous inscrire ou
cliquez [ICI](#)



TERRITOIRE DE MONTAGNE - TERRITOIRE D'ÉNERGIE - TERRITOIRE DE PROJETS
www.paysgrandbriançonnais.fr

Contact :
accueil@paysgrandbriançonnais.fr
07 88 73 45 53

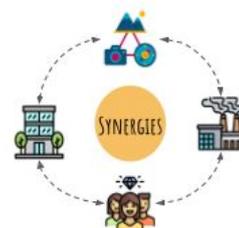


 Écologie Industrielle et
territoriale

Qu'est-ce qu'une synergie?

C'est l'**échange de flux** entre au moins deux entités pour leur **bénéfice mutuel**, il existe 2 types de synergies.

- **Mutualisation** de ressources ou services
- **Substitution** de matière ou d'énergie



Quels sont les avantages d'une synergie?

-  Cohésion et coopération entre les acteurs du territoire
-  Amoindrir les impacts sur l'environnement
-  Économie des ressources et matières premières
-  Réduire ses coûts grâce aux économies d'échelles

Inscrivez-vous à
notre atelier du 9
septembre !



TERRITOIRE DE MONTAGNE - TERRITOIRE D'ÉNERGIE - TERRITOIRE DE PROJETS
www.paysgrandbriançonnais.fr

Contact :
accueil@paysgrandbriançonnais.fr
07 88 73 45 53

Une trentaine de personnes étaient présentes à cet atelier

Les temps forts de la démarche

Restitution de l'étude préfiguration en Écologie Industrielle et Territoriale



Écologie Industrielle et Territoriale

Restitution de l'étude de préfiguration en EIT

Lundi 17 OCTOBRE (14h00 à 16h00)

SALLE DU FOYER CULTUREL À L'ARGENTIÈRE

Venez découvrir les conclusions de l'étude du PETR !



Le **PETR** du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras vous donne rendez-vous le **lundi 17 octobre de 14h00 à 16h00** à l'Argentière la Bessée pour la **restitution de l'étude de préfiguration en EIT** visant à partager les **résultats** à tous.

L'Écologie Industrielle et Territoriale, Qu'est ce que c'est ?

Une démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) cherche à **créer du lien** entre les différents **acteurs** du territoire pour qu'ils puissent réutiliser, partager et mutualiser leurs **ressources** (déchets, services ou autres). L'objectif est d'avoir un **impact positif** sur **l'environnement** et le **développement économique** du territoire .



Une étude de préfiguration en EIT, Qu'est ce que c'est ?



Depuis mai, le PETR, s'attèle à **étudier le territoire** pour analyser si les conditions sont réunies pour mettre en place une **démarche d'écologie industrielle et territoriale** (EIT). Il construit aussi le modèle potentiel de cette démarche. Cette étude de faisabilité est financée par l'Ademe et la région dans le cadre d'un appel à projet.

TERRITOIRE DE MONTAGNE - TERRITOIRE D'ÉNERGIE - TERRITOIRE DE PROJETS
www.paysgrandbriançonnais.fr Contact : accueil@paysgrandbriançonnais.fr 07 88 73 45 53



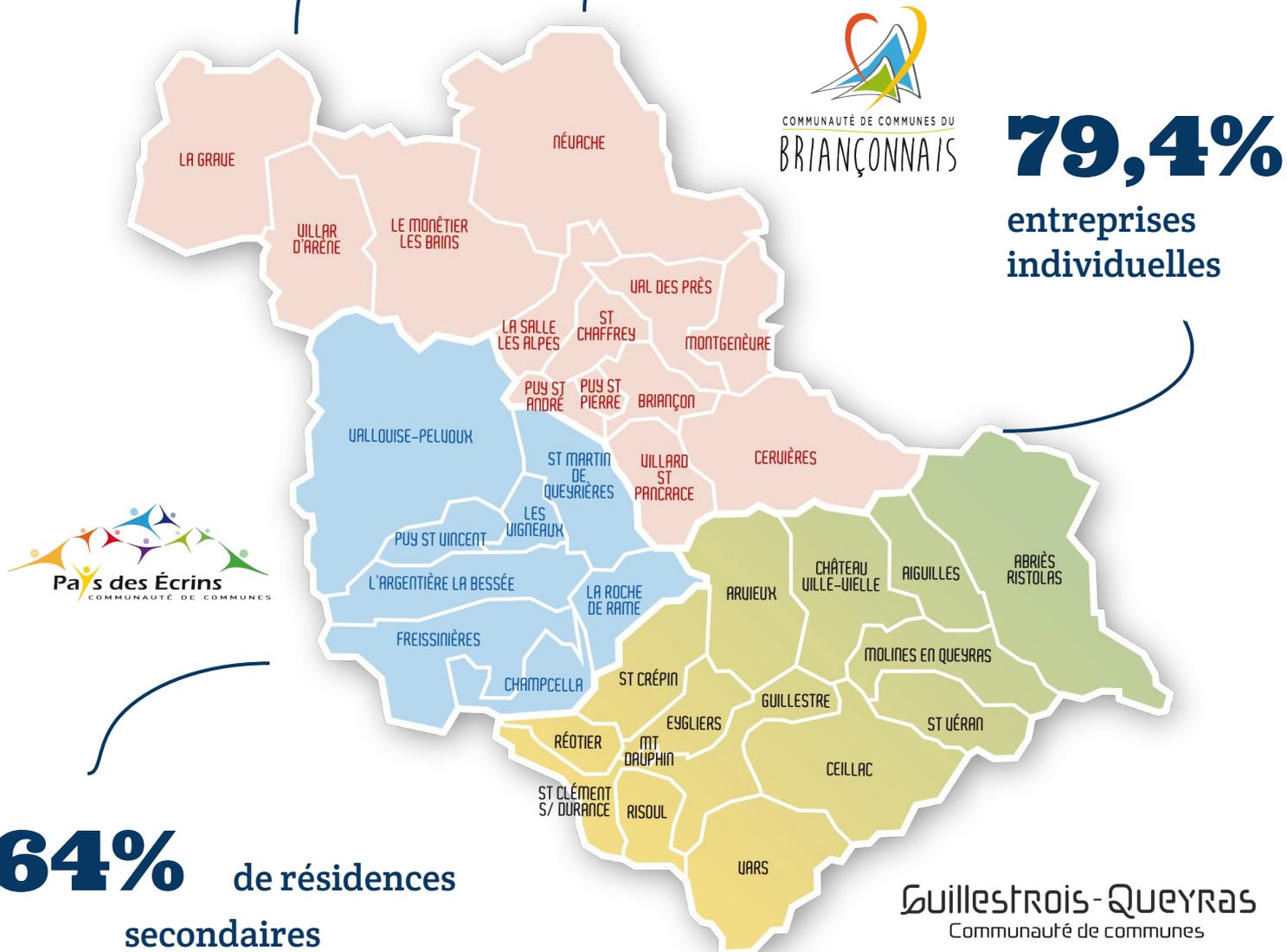
L'analyse du tissu économique

16 Stations de ski

27 zones d'activité

Un réseau associatif développé

Un territoire dynamique et entreprenant



64% de résidences secondaires

Une économie tournée vers le tourisme

2 Pépinières d'entreprises

Un réseau de réemploi développé

L'analyse du tissu économique

Le tissu économique du territoire est-il adapté pour faire de l'EIT ?

FORCES

- Économie dynamique et entreprenante portée par le tourisme
- Habitude coopération
- Nombreuses initiatives en économie circulaire sur le territoire
- Territoire peu peuplé donc interconnaissance forte

FAIBLESSES

- Très peu d'industries

MENACES

- Travail de coordination et de réseau plus important dû au grand nombre de petites entreprises
- Financement de la démarche par des petites entreprises semble compliqué

OPPORTUNITÉS

- Travailler inter-secteur et inter-structure
- Travailler à l'essaimage des initiatives déjà existantes
- Transposer le fonctionnement du réseau associatif

Oui, et ...

Parce que le PETR est un territoire dynamique, entreprenant, pionnier en terme de transition, avec des acteurs ouverts à la coopération, le PETR est un territoire qui peut accueillir de l'EIT. La démarche pourra s'appuyer sur les initiatives qui existent déjà sur le territoire.

Cependant, la démarche devra être adaptée au territoire. Il faudra que l'animation et la gouvernance prenne en compte la taille des structures pour l'animation, ainsi que les secteurs d'activités touristiques et artisanaux.



Le PETR



Pourquoi cet acteur ?

- > Acteur à l'origine de la démarche
- > Volonté politique forte
- > Expérience dans l'animation de démarche territoriale
- > Compétent et reconnu en dynamique de transition écologique

Quelles contributions peut-il apporter ?

- > Acteur coordinateur qui pilote et anime la démarche
- > Orientation stratégique et politique de la démarche
- > Fait le lien avec les autres projets de territoire
- > Assure la communication et le relais d'information
- > Identification des synergies
- > Accompagnement à la mise en œuvre de synergies
- > Sensibilisation et mobilisation des acteurs
- > Effectue une veille réglementaire et technique sur les sujets d'EIT
- > Évalue les bénéfices environnementaux, sociaux et économiques de la démarche



PETR

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

Les communautés de communes



Guillestrois-Queyras
Communauté de communes



Communauté de communes du
BRIANÇONNAIS

Pourquoi cet acteur ?

- > Acteur incontournable dans une démarche d'EIT du fait de ses compétences déchets / environnement et développement économique
- > La collectivité est le relais du PETR à l'échelle de son territoire

Quelles contributions peut-il apporter ?

- > Participe au pilotage / stratégie de la démarche
- > Fait le lien avec les autres projets sur son territoire
- > Participe à la sensibilisation et mobilisation des acteurs
- > Aide pour la communication et le relais d'information
- > Accompagne sur la mise en œuvre des synergies en fonction de ses compétences.



SMITOMGA



Pourquoi cet acteur ?

- > Acteur important au regard de sa qualité de traitement des Ordures Ménagères
- > Au delà de son activité de traitement, le syndicat doit mettre en place des actions de réduction du volume des déchets

Quelles contributions peut-il apporter ?

- > Peut participer au pilotage de la démarche
- > Participe à la sensibilisation et mobilisation des acteurs
- > Aide pour la communication et le relais d'informations autour de la démarche
- > Dans le cadre de son rôle de réduction des déchets, elle peut aussi participer à l'identification et la concrétisation de synergies



Chambres consulaires

Chambre des Métiers et de l'Artisanat,
Chambre d'agriculture

- > Acteur pouvant faciliter la démarche en fonction du secteur économique au vu de sa connaissance du territoire (mobilisation des acteurs, identification, accompagnement à la mise en oeuvre de synergies)



La CCI

Pourquoi cet acteur ?

- > Acteur pouvant faciliter les démarches d'EIT du fait de sa bonne connaissance des acteurs économiques et des compétences en accompagnement des entreprises sur le sujet de la transition écologique
- > Acteur ayant une compétence d'animateur EIT et pouvant utiliser l'outil ACTIF

Quelles contributions peut-il apporter ?

- > Peut participer au pilotage si c'est un acteur incontournable sur le territoire et proactif sur le sujet EIT
- > Participe à la sensibilisation et mobilisation des acteurs
- > Peut être un appui sur l'identification et accompagnement à la mise en oeuvre de synergies (compétences disponibles et utilisation de l'outil ACTIF)
- > Peut proposer ou réorienter vers des dispositifs existants, facilitant le financement et la mise en oeuvre d'action



Altitudes Coopérantes

Bâtissons une économie responsable et solidaire - Hautes-Alpes et Ubaye

Altitudes Coopérantes

Pourquoi cet acteur ?

- > Acteur travaillant déjà sur de la coopération et cherchant à se développer
- > Bonne connaissance des acteurs associatifs et la possession d'outils de coopération aboutis
- > Acteur pouvant avoir une compétence d'animateur EIT
- > Acteur pouvant porter et animer la démarche d'EIT à long terme, car sa structure permet d'avoir un modèle économique plus souple que celui du PETR. Cependant, son modèle économique est encore à construire, et la structure est encore jeune

Quelles contributions peut-il apporter ?

- > Acteur pouvant prendre le relais sur la coordination et l'animation de la démarche d'EIT
- > Peut participer au pilotage de la démarche
- > Participe à la sensibilisation et mobilisation des acteurs
- > Peut être un appui sur l'identification et accompagnement à la mise en oeuvre de synergies (Utilisation de la plateforme de mutualisation)
- > Aide pour la communication et le relais d'informations autour de la démarche

Réseau d'entreprises

Les enseignes de Briançon, le Club des entreprises de la zone commerciale sud de Briançon, réseau des éco-acteurs de la biosphère du mont vis, Lucéo, Altipolis ...

- > Acteurs pouvant faciliter la démarche, sensibiliser, aider à la mobilisation, être un relais de l'information auprès des entreprises. Mais aussi aider à la concrétisation de synergies

Entreprises

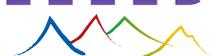
Extruflex, les chalets Bayrou, la Compagnie des Alpes, le Club Med, et autres stations de ski et centres de vacances ...

- > Potentiels gros émetteurs de flux, impliqués dans la détection de synergies et la mise en oeuvre

Autres structures

Environnement et solidarité, Eco-bati, Echanges paysans, Coopérative des artisans du Queyras, Tutaip ...

- > Acteurs pionniers, apporteurs de solutions, facilitent l'identification et la mise en oeuvre de synergies. Possibilités d'essaimage d'initiatives



INTRODUCTION

Cette analyse AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces) est la synthèse des observations faites pendant l'étude sur le potentiel du territoire à bénéficier de la démarche.

FORCES

- L'échelle du PETR
- Portage politique fort
- De nombreux programmes territoriaux en cours en lien
- Une bonne connaissance en interne des sujets d'EIT et d'ECi
- Plusieurs sources de financement sont possibles (AAP EIT ADEME/Région, COT, LEADER)

OPPORTUNITÉS

- Capitaliser sur les actions (et les acteurs) d'économie circulaire déjà en place
- Besoin de créer une base de connaissance des actions, et dispositifs en lien avec l'EIT
- S'appuyer sur les représentants de filières/secteurs et réseaux
- S'appuyer sur de outils types bourse aux ressources
- Proposer un système d'animation innovant et variés en fonctions des territoires concernés (Briançonnais, Guillestrois-Queyras, Ecrins)
- L'animation terrain (porte à porte nécessaire)
- Déjà des mutualisations de moyens et de services en place sur le territoire
- La CCI du territoire dispose de méthodologie et d'outils spécifiques à l'EIT qui faciliteront le déploiement de la démarche
- Altitude coopérante mettant déjà en place des mutualisations, intéressée par la dynamique, pourrait éventuellement reprendre le portage et l'animation de la démarche
- L'atelier collaboratif a montré une volonté de s'engager dans une dynamique réseau et de travailler sur les sujets de l'EIT
- Des pistes de synergies / échanges / mutualisation sont ressorties pendant l'atelier
- La conjoncture actuelle (Augmentation du prix de l'énergie, difficultés d'approvisionnement en matières premières...)

FAIBLESSES

- Difficultés à mobiliser les EPCI et à projeter une implication future
- Pas d'animateur EIT intégrée à la structure aujourd'hui, l'embauche peut être longue
- Le PETR n'a pas de fonds propre et dépend du financement des communautés de communes

MENACES

- La mobilisation des acteurs peut s'avérer compliquée du fait de :
 - *L'étendue et la densité du territoire
 - *La saisonnalité : manque de temps (saison) et absence des acteurs (hors saison).
- Manque de compréhension de la démarche par certains acteurs structurants (EPCI)
- Manque de communication sur actions, programmes, dispositifs portés par les différents acteurs du territoire



Sur notre territoire quelle méthode utiliser?

LE TERRITOIRE

Elle est constituée de collecte de données, documentation, entretiens. C'est l'approche privilégiée pour l'instant dans cette étude. Elle permet de pérenniser la démarche dans le temps en anticipant les réflexions sur le modèle économique, la gouvernance et les activités de la démarche. Peut manquer de pragmatisme et mettre beaucoup de temps avant d'aboutir à des synergies.

LES ACTEURS

Les entreprises expriment leurs besoins lors d'ateliers. Cela permet d'animer une dynamique de réseau, et de prioriser les besoins. Un premier atelier de ce type a été réalisé sur le territoire, et a eu du succès. Cependant, il ne faut pas trop multiplier les ateliers au risque de démobiliser les acteurs par de la sur - sollicitation.

BILANS DE FLUX

Cela consiste à « regarder les poubelles » des entreprises et cartographier les flux. Cela offre une proximité entre l'animateur et le dirigeant de l'entreprise, mais cela prend beaucoup de temps. Ne mets pas systématiquement l'accent sur les problématiques choisies par les entreprises.

La boîte à outils sur le territoire

La bourse aux déchets

- > Un outil déjà existant sur le territoire
- > Un outil hybride qui combine plusieurs approches
- > Un outil qui permet de gagner du temps et de l'efficacité pour mettre en place des actions

Format atelier + utilisation d'Actif pour la CCI

- > Une expertise déjà présente sur le territoire qu'il faut mobiliser

L'outil Altitudes Coopérantes

- > Un outil favorisant les mutualisations entre acteurs déjà existant

Les modèles de gouvernance et économique

Quels sont les enjeux du choix de la gouvernance et du modèle économique en EIT ?

QU'EST QU'UNE
GOUVERNANCE ?



Une gouvernance correspond ici à l'ensemble des décisions, des règles et des pratiques visant à assurer le fonctionnement optimal de la potentielle démarche EIT. Cela correspond également aux instances chargées de formuler ces décisions, règles et pratiques, de les mettre en œuvre et d'en assurer le contrôle.

QU'EST CE QU'UN
MODÈLE ÉCONOMIQUE ?



Un modèle économique correspond ici aux choix de modes de financement de l'animation de la démarche. Il propose qui prend en charge et assume les dépenses à quelle hauteur, et sur combien de temps. Le modèle économique dépend fortement de la structure porteuse de la démarche, et de quels types de capitaux elle peut recevoir.

QUELS SONT LES ENJEUX ?

L'EIT est une démarche qui a vocation à durer dans le temps, en faisant de la coordination et de la coopération sur le territoire. Portée principalement dans ses prémices par des financements publics, ces démarches n'ont pas vocation à être portées à long terme par des structures publiques.

L'EIT bénéficie aux entreprises en les aidant à réduire leurs coûts écologiques et économiques, mais aussi au territoire en général avec la réduction du volume de déchets, l'augmentation de l'attractivité du territoire.

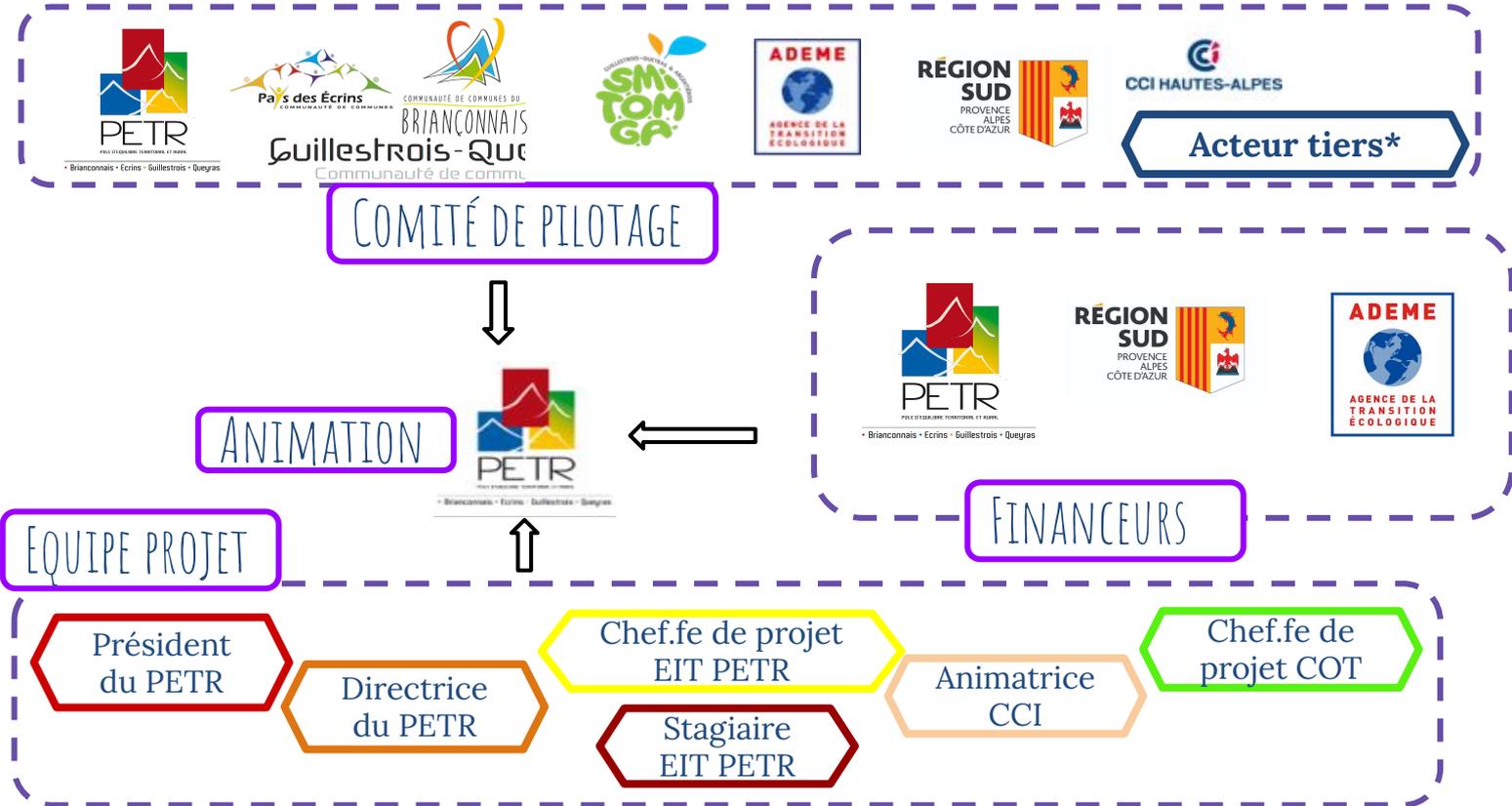
Il est donc essentiel de créer un modèle de financement à long terme, et d'impliquer l'ensemble des acteurs structurants du territoire pour réussir cette coordination. Cependant, selon les phases de maturité de la démarche, l'animation qui fonctionne le mieux n'est pas portée par les mêmes acteurs. Selon l'état de l'art, les démarches sont en général impulsées par des structures publiques (EPCI) avec des subventions, puis transférées à une structure tierce (associations, coopératives...) dédiée à l'EIT avec un modèle économique adapté et durable.

Gouvernance et modèle économique

Scénario 1

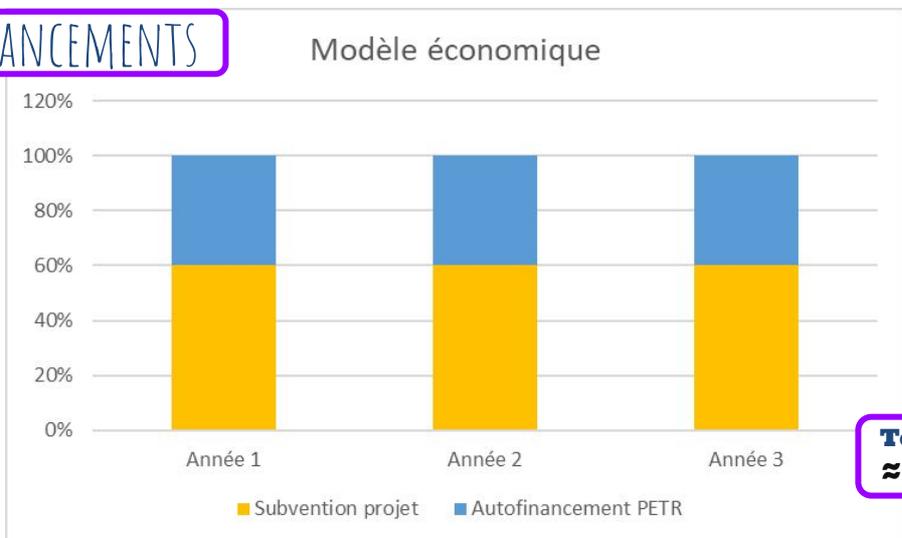
Le PETR reçoit des subventions projet (AAP EIT ou LEADER)

Phase 1: initiation de la démarche par le PETR



- > Une animation centralisée au PETR par un.e animateur dédié.e, aidé.e par un.e stagiaire. Orientations stratégiques impulsées par les communautés de communes.
- > Travail en lien avec la CCI pour l'animation et les orientations.
- > Un modèle économique basé sur des subventions projet (AAP Ademe/Région, ou LEADER) avec un autofinancement du PETR issu des communautés de communes.
- > Acteur tiers, future structure porteuse de la démarche à long terme, choisie le plus tôt possible (jusqu'à 6 mois avant la transmission). Participe au pilotage, et travaille sur son modèle économique.
- > La.le chef.fe de projet COT pourra être ressource et accompagner l'animateur de par sa connaissance des acteurs locaux et du territoire.

FINANCEMENTS



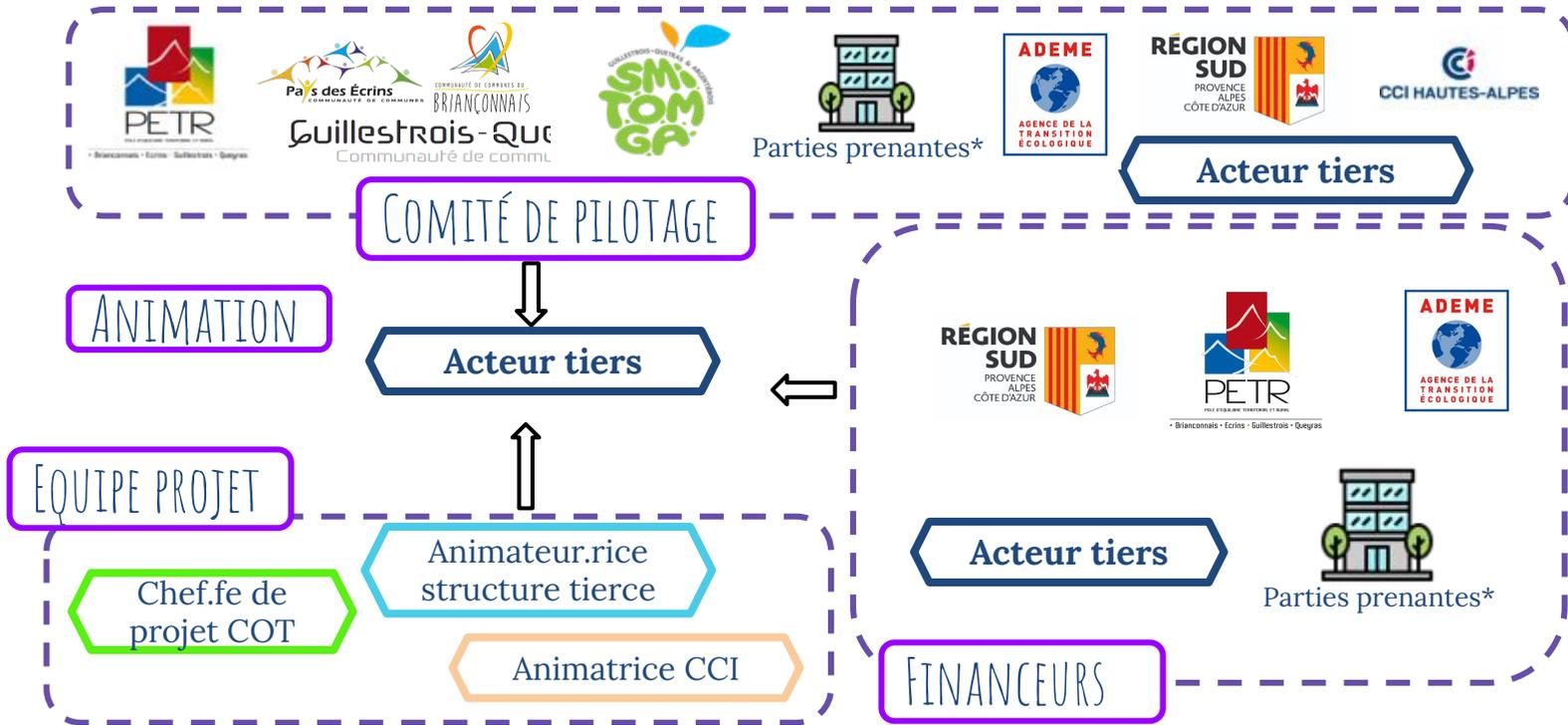
**Total :
≈ 62 000€/an**

* Structure porteuse de la démarche à long terme. Souvent une association ou un club d'entreprises

Gouvernance et modèle économique

Scénario 1

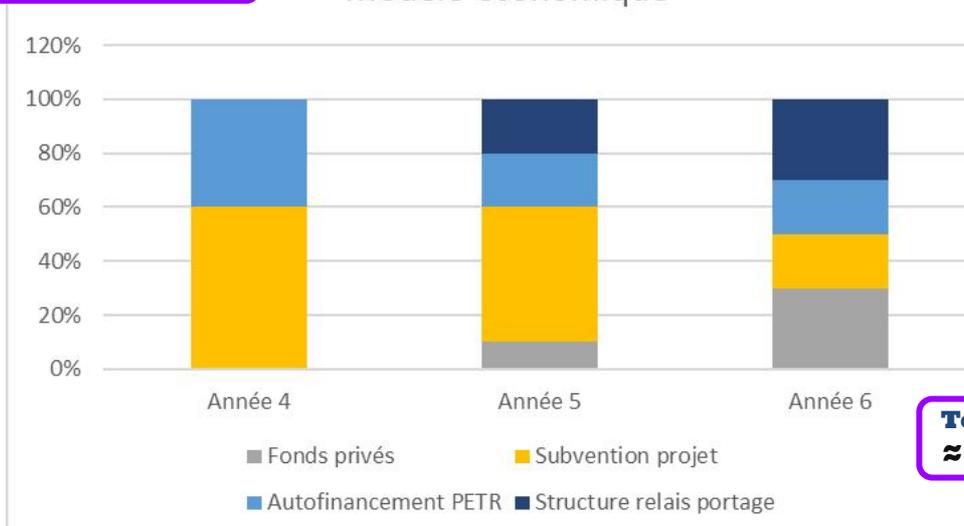
Phase 2: Transmission de la démarche



- > Transmission de l'animation de la démarche à un animateur dédié dans une autre structure (acteur tiers). Cette transmission est progressive avec une montée en compétence du nouvel animateur par l'animateur PETR.
- > La gouvernance est élargie avec une orientation stratégique par les communautés de communes et les entreprises.
- > Collaboration continue avec la CCI.
- > Modèle économique de l'acteur tiers mixte avec des subventions publiques (LEADER, Communautés de communes) et de la participation privée (adhésions, services).
- > La.le chef.fe de projet COT, reste en ressource jusqu'à la fin de sa mission (fin 2027)

FINANCEMENTS

Modèle économique



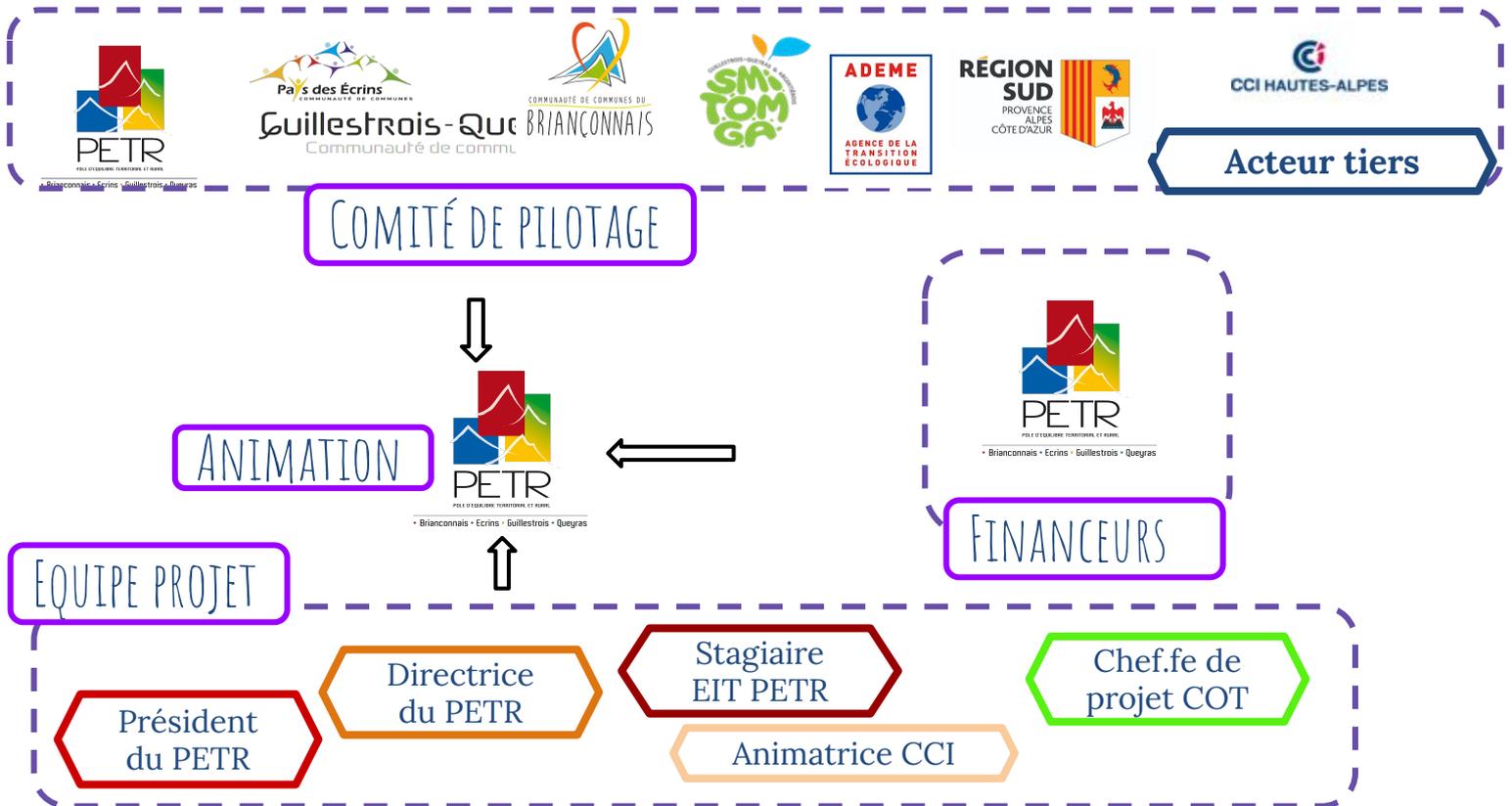
Total :
≈ 62 000€/an

* classement des entreprises, mais ici cela pourrait être aussi des associations, des structures publiques ou mixtes, parties prenantes de la démarche dans les synergies

Gouvernance et modèle économique

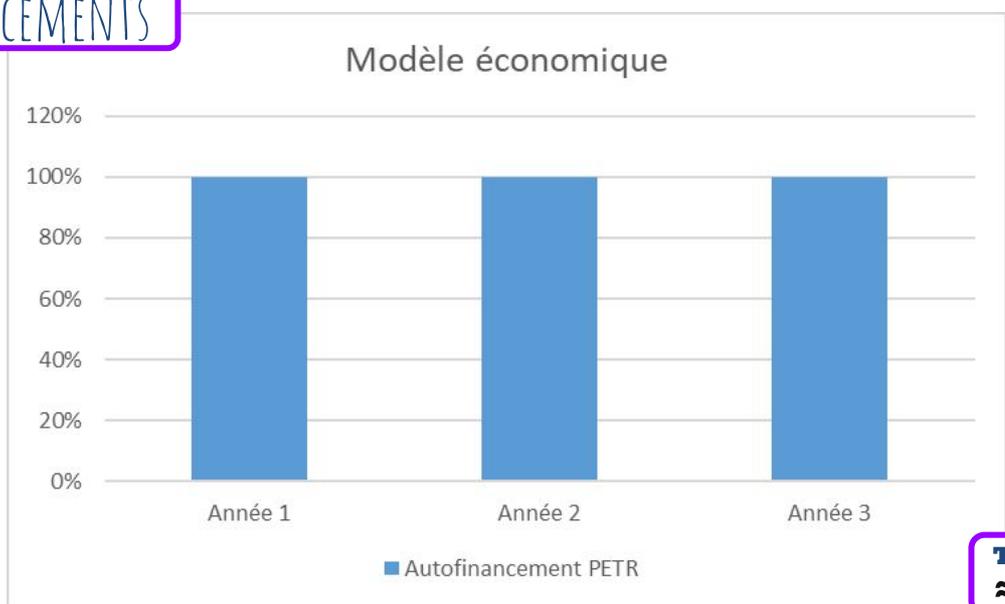
Scénario 2

Le PETR ne reçoit pas de subventions projets



- > Animation est réalisée par le PETR via un.e stagiaire encadré.e par la.le chef.fe de projet COT
- > Travail en lien avec la CCI pour l'animation et les orientations
- > Un modèle économique basé sur l'autofinancement du PETR
- > Place de l'acteur tiers similaire à celle du scénario 1 avec une transmission de la démarche et une deuxième phase

FINANCEMENTS



**Total :
≈ 10 000€/an**

Gouvernance et modèle économique

Scénario 1

POINTS FORTS

- > Le portage par le PETR dans un premier temps est adéquat. Le PETR est à une bonne échelle territoriale, possède déjà des fonctions supports, a un portage politique fort, et un ancrage territorial conséquent
- > Le financement de l'ADEME/Région va permettre d'initier la démarche et de donner confiance à l'ensemble des acteurs pour pouvoir diversifier les financements au fur et à mesure
- > Le fait de transférer le portage à un acteur tiers et d'ouvrir la gouvernance va permettre de pouvoir diversifier les financements (privés/publics), et d'impliquer les bénéficiaires de la démarche
- > Potentiels acteurs tiers déjà repérés sur le territoire

POINTS FAIBLES

- > La pérennité de la démarche au-delà de 3 ans, dépend de la qualité du transfert du portage de la démarche
- > La pérennité dépend aussi de la capacité de l'acteur tiers à créer un modèle économique viable

COMMENTAIRES

- > De nombreux acteurs composent cette gouvernance, il y aura un travail conséquent de coordination des acteurs
- > Le transfert va prendre du temps et de la réflexion. Plus elle sera entamée en amont, plus ce sera aisé pour l'acteur tiers de reprendre l'animation. Prévoir plusieurs mois de tuilage
- > Altitudes coopérantes pourrait être l'acteur tiers qui porterait la démarche à long terme. C'est une opportunité car c'est un acteur moteur, existant, qui fait déjà de l'EIT, et qui a une structure pouvant avoir un modèle économique mixte. Intégrer Altitudes coopérantes serait aussi l'occasion de travailler inter-structure : publiques-privées-associatives



Scénario 2

POINTS FAIBLES

- > Animation par des stagiaires successifs risque de nuire grandement à la qualité de la démarche, la qualité de l'animation, et la dynamique en général
- > Difficulté à maintenir l'animation et à la rendre lisible pour les différentes parties prenantes lors de la première phase
- > Risques pour le transfert et la pérennité à long terme de la démarche

COMMENTAIRES

- > L'animation d'une démarche d'EIT nécessite des compétences et une animation territoriale à long terme.
- > Scénario d'animation avec moins de ressources humaines, semble plus difficile d'aboutir à une démarche pérenne, et de mettre en place des actions

POINTS FORTS

- > Embauche pour le COT déjà prévue
- > Mise en place d'une démarche sans dépendre des subventions

Plan d'action

P. 1/2

Si scénario 1

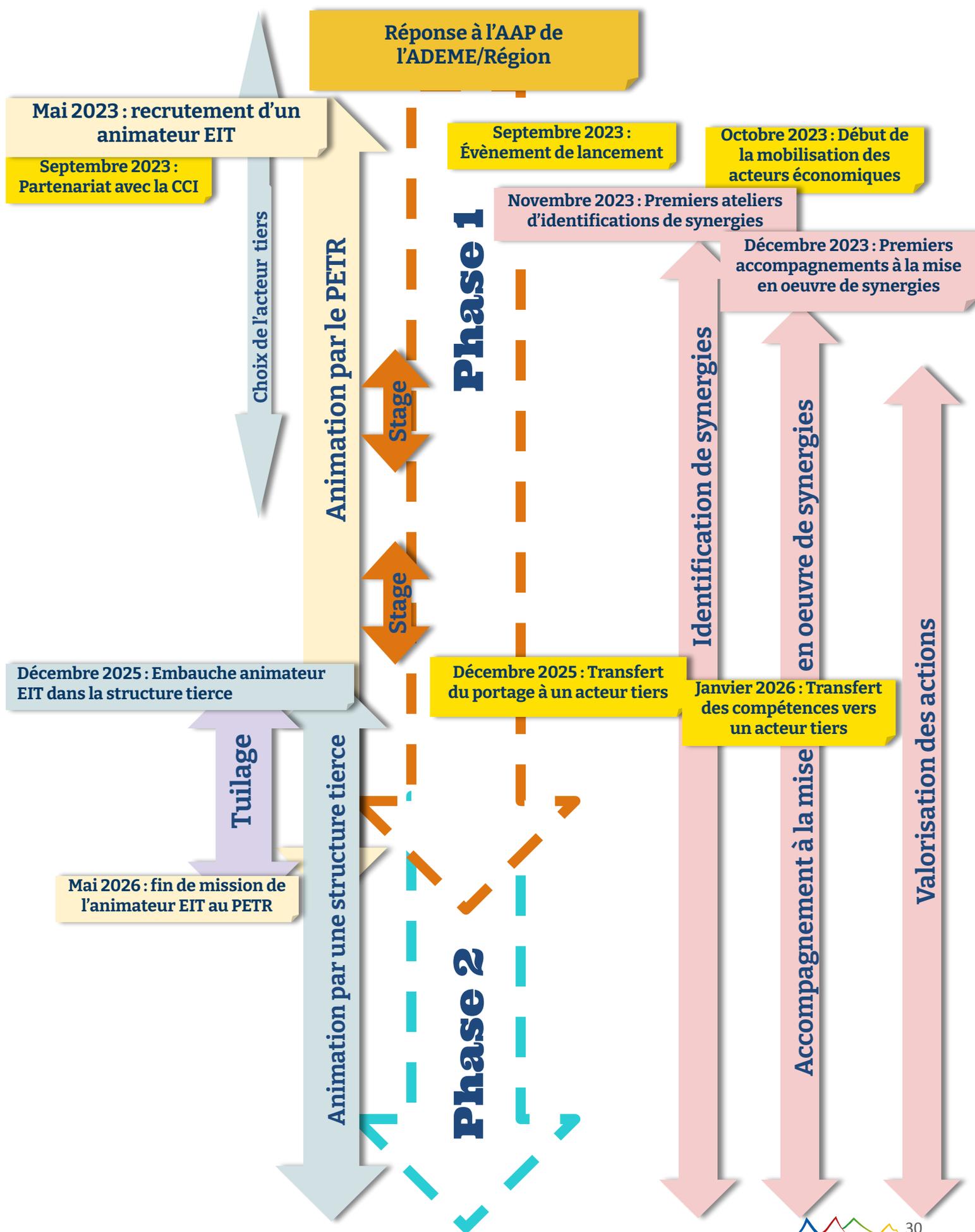
ACTION	OBJECTIF	DESRIPTIF
Réponse à l'AAP de la région	Obtenir les subventions pour avoir les financements et pouvoir démarrer la démarche	> Rendre le dossier de subvention
Recrutement d'un animateur EIT	Se doter de ressources humaines pour effectuer le travail de mise en réseau des acteurs et la mise en oeuvre d'actions	> Rédiger une fiche de poste > Diffuser la fiche de poste > Étudier les candidatures et organiser des entretiens > Sélection d'un candidat et contractualisation
Recrutement d'un stagiaire EIT	Accompagner l'animateur dans ses tâches	> Rédiger une fiche d'offre de stage > Diffuser la fiche d'offre de stage > Étudier les candidatures et organiser des entretiens > Sélection d'un candidat et contractualisation
Élaboration d'une gouvernance territoriale	Anticiper et préparer la future gouvernance de la démarche d'EIT	> Entretiens avec chacun des acteurs motivés pour intégrer la gouvernance > Réunion collective pour coconstruire la future gouvernance > Clarification des rôles et de l'implication de chacun
Mise en place d'un partenariat avec la CCI	Intégrer les compétences et outils de la CCI au service de la démarche	> Organiser une réunion d'échange > Lister compétences et apports de la CCI pour la démarche > Formaliser le partenariat
Événement de lancement	Faire connaître la démarche et initier une dynamique de réseaux	> Conception de l'événement > Gestion des invitations et inscriptions > Organisation logistique > Animation de l'événement et compte-rendu
Mobilisation des acteurs économiques	Faire comprendre aux acteurs l'intérêt de la démarche	> Développer un argumentaire pour convaincre > Rédiger une communication > Campagne de mailing, relance téléphonique et rencontres terrain

Plan d'action

P. 2/2

ACTION	OBJECTIF	DESCRIPTIF
Identification de synergies	Repérer des potentielles synergies inter-entreprises	<ul style="list-style-type: none">> Organisation d'atelier de détection de synergies> Entretiens avec acteurs économiques> Visite de sites> Utilisation de l'outil Act'IF
Accompagnement à la mise en œuvre de synergie	Concrétiser les synergies identifiées	<ul style="list-style-type: none">> Organisation d'atelier de concrétisation ou rendez-vous d'affaire> Organiser des mises en relation entre acteurs, suivre les échanges
Participation à des rencontres / séminaires	Développer le réseau et s'inspirer de retours d'expériences	<ul style="list-style-type: none">> Participation à des congrès sur le sujet> Participation aux rencontres du réseau EIT PACA
Évaluation de la démarche	Identifier et quantifier les bénéfices de la démarche d'EIT	<ul style="list-style-type: none">> S'approprier le référentiel d'évaluation national (ELIPSE)> Bénéficier d'une formation par l'Association ORÉE
Transfert du portage de la démarche à un acteur tiers	Pérenniser la démarche d'EIT en transférant le portage et l'animation	<ul style="list-style-type: none">> Création d'une structure AD Hoc ou transfert à une structure existante> Création de statuts / modification de statuts adaptés au démarche d'EIT (structure associative)
Transfert de compétences vers cet acteur tiers	Former et faire monter en compétences le nouvel animateur EIT	<ul style="list-style-type: none">> Identifier des besoins en montée de compétences> Formation et coaching
Valorisation des actions	Capitaliser sur les actions mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none">> Mettre en valeur les actions réalisées sous forme de retours d'expériences> Prise de parole lors de conférence / webinaire> Valorisation sur des plateformes dédiées

Calendrier



Budget prévisionnel

Scénario 1

Action	Objectifs	Dépenses associées	Budget		
			année 1	année 2	année 3
Recrutement d'un animateur EIT	Se doter de ressources humaines pour effectuer le travail de mise en réseau des acteurs et la mise en oeuvre d'actions	> Salaires et charges de l'animateur EIT > Equipement informatique, téléphone...	50 000 €	50 000 €	50 000 €
Recrutement d'un stagiaire EIT	Accompagner l'animateur dans ses tâches	> Gratification de stage	0 €	4 500 €	4 500 €
Frais de fonctionnement	Frais de la structure	> Frais généraux liés au bureau et aux fonctions supports	8 000 €	5 000 €	5 000 €
Valorisation des actions	Capitaliser sur les actions mise en oeuvre	> Supports de communication, prestation graphiste, impressions	1 500 €	1 500 €	1 500 €
Frais de Mission	Frais incombants à la mission	> Transports, location de salles, formations	1 000 €	1 000 €	1 000 €
BUDGET / an			60 500 €	62 000 €	62 000 €
TOTAL 3 ans			184 500 €		

Budget prévisionnel

Scénario 2

Action	Objectifs	Dépenses associées	Budget		
			Année 1	Année 2	Année 3
Recrutement d'un stagiaire EIT	Mise en place de la démarche EIT	> Gratification de stage	4 500 €	4 500 €	4 500 €
Frais de fonctionnements	Frais de la structure	> Frais généraux liés au bureau et aux fonctions supports	4 000 €	2 500 €	2 500 €
Communication	Valoriser et sensibiliser	> Supports de communication, prestation graphiste, impressions	750 €	750 €	750 €
Frais de mission	Frais incombants à la mission	> Transports, location de salles, formations	750 €	750 €	750 €
BUDGET / an			10 000 €	8 500 €	8 500 €
TOTAL 3 ans			27 000 €		

Conclusion

L'EIT dans le Briançonnais, les Écrins, le Guillestrois et le Queyras, c'est possible...

Malgré toutes les spécificités du territoire, bien éloignées des caractéristiques d'une zone classique d'EIT, le PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras est propice pour une démarche d'EIT. Cela est faisable, répond à des besoins et des enjeux du territoire.

Nécessité d'une animation innovante

Les spécificités territoriales font que l'animation devra être innovante.

Elle devra être mixte mobilisant différents outils et types d'animation tout en restant proche du terrain.

Elle devra être adaptée selon les zones du territoire et les périodes de l'année.

Elle devra s'adapter aux acteurs (entreprises unipersonnelles), et travailler inter-structure, intégrant notamment le monde associatif incontournable sur le territoire.

Une dynamique territoriale propice

Le territoire est dynamique, entreprenant, et impliqué à de nombreux niveaux sur la transition écologique.

Lors des ateliers EIT et des entretiens réalisés, les acteurs ont semblé ouverts et enthousiastes à participer à la démarche.

Conclusion

L'EIT dans le Briançonnais, les Écrins et le Guillestrois et du Queyras, c'est possible...

L'avis expert

Stevan VELLETT pour le bureau d'étude INDDIGO

Le territoire du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras semble propice à l'émergence d'une démarche d'EIT.

En premier lieu, le PETR est la structure adéquate pour impulser cette démarche notamment du fait qu'il soit engagé dans différents programmes territoriaux en faveur de la transition écologique et qu'il bénéficie d'un portage politique important.

L'étude a permis de montrer plusieurs initiatives en lien avec l'économie circulaire ou la mutualisation, portées par des acteurs locaux, montrant une dynamique locale.

L'atelier du 9 septembre 2022 a mis en valeur, une importante mobilisation des acteurs, intéressés pour rencontrer leurs pairs et développer des coopérations au travers de l'enjeu des ressources.

De plus, la présence de la CCI et de son expertise en matière d'écologie industrielle est un facteur clé de succès important pour déployer la démarche sur le territoire.

Enfin, la présence d'une association locale, spécialisée dans les dynamiques de mutualisation se rapprochant des pratiques d'EIT est un atout majeur pour pouvoir structurer et pérenniser l'action engagée.

Synthèse de l'étude de préfiguration en Écologie Industrielle et territoriale

Réalisé et mis en page par les services du PETR

Septembre - Octobre 2022



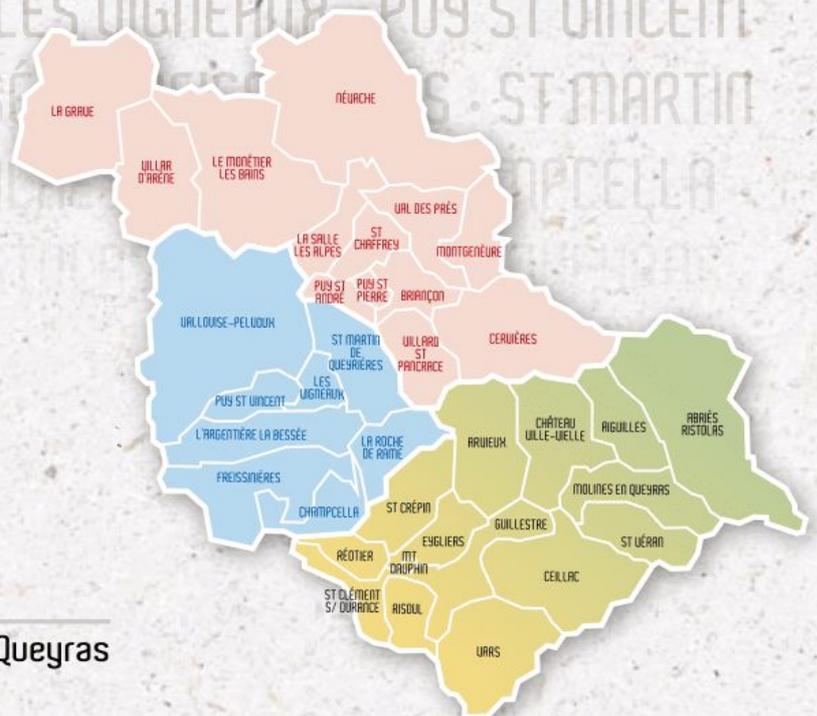
TERRITOIRE DE MONTAGNE · TERRITOIRE D'ÉNERGIE · TERRITOIRE DE PROJETS
www.paysgrandbrianconnais.fr

LA GRAVE • VILLAR D'ARÈNE • MONÉTIER LES BAINS • LA
 SALLE LES ALPES • ST CHAFFREY • BRIANÇON • NÉUACHE
 • VAL DES PRÈS • MONTGENÈURE • PUY ST ANDRÉ •
 PUY ST PIERRE • VILLARD ST PANCRACE • CERUIÈRE •
 VALLOUISE-PELUOUX • LES VIGNEAUX • PUY ST VINCENT
 • L'ARGENTIÈRE LA BESSÉE • FREISSINIÈRES • ST MARTIN
 DE QUEYRIÈRES • LA ROCHE DE RAME • CHAMPCELLA •
 ABRIÈS • AIGUILLES • RISTOLAS • MOLINES EN QUEYRAS •
 ST UÉRAN • CHATEAU VILLE-VIELLE • ARVIEUX • CEILLAC •
 VARS • RISOU • SAINT CLÉMENT SUR DURANCE • RÉOTIER
 • GUILLESTRE • MONT DAUPHIN • EYGLIERS • ST CRÉPIN •
 LA GRAVE • VILLAR D'ARÈNE • MONÉTIER LES BAINS • LA
 SALLE LES ALPES • ST CHAFFREY • BRIANÇON • NÉUACHE
 • VAL DES PRÈS • MONTGENÈURE • PUY ST ANDRÉ •
 PUY ST PIERRE • VILLARD ST PANCRACE • CERUIÈRE •
 VALLOUISE-PELUOUX • LES VIGNEAUX • PUY ST VINCENT



PETR

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL



- Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras